



Compagnie d'Arc d'Amiens

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

Amiens, le 30 août 2020

Mesdames, Messieurs,

La saison 2019-2020 restera une drôle de saison et une drôle d'année pour chacun d'entre nous. Nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos proches.

Il est désormais l'heure de penser à la nouvelle saison sportive ! Notre journée de rentrée aura lieu, au Jeu d'Arc, le samedi 19 septembre 2020 avec :

- La **réunion de rentrée** à 14h
- Les **prix du Roy (2019), du Capitaine, de Berny et Germain Magnier** lors d'une partie de Beursault (tir à 50m pour les adultes / 30m pour les jeunes).

Afin de respecter les conditions sanitaires du moment, nous limiterons le nombre de personnes par Jeu d'Arc à 5. Chaque peloton ne tirera que 5 haltes afin que le plus grand nombre puissent tirer.

Si des Benjamins/Minimes ou des arcs à poulies souhaitent tirer, faites-le nous savoir afin que nous puissions prévoir des récompenses.

- La **reprise des licences** se fera en parallèle des tirs ainsi que l'essayage des nouvelles tenues comme vous le découvrirez un peu plus loin dans ce courrier.

Concernant les tarifs des licences, voici la synthèse annuelle, avec pour mémoire la part revenant à la Compagnie :

		Tarifs 2020 / 2021	dont part Compagnie
Poussins	(Nés après le 01/01/2011)	56€	25€
Jeunes	(Nés du 01/01/2001 au 31/12/2010)	72€	25€
Adultes (Nés avant le 01/01/2000)	Compétition	104€	25€
	Club / Loisirs	85	25€
	Sans Pratique	44€	8€
Handisport	FFH compétition	25€	25€
	FFSA, FFSU, UNSS	45€	25€

Nous réitérons l'opération **des remises sur les tarifs** de vos licences en fonction du nombre de compétitions auxquelles vous avez participé. Toutefois, en l'absence de compétitions extérieures sur la saison, il n'y aura pas de réduction correspondant à ces dernières. Vous pourrez donc bénéficier d'une réduction de 30€ si vous avez participé à au moins 3 compétitions officielles en salle. (25€ pour les jeunes, hors compétitions « Spéciales Jeunes »).

De même, si vous faites le choix de vous impliquer dans la **vie de la Compagnie**, une aide supplémentaire est allouée. C'est le cas pour : les arbitres, les membres du Comité Directeur, les encadrants pour l'initiation / le perfectionnement (diplômés ou non), les personnes qui viennent aider sur les prestations d'initiation externes.

Comme l'année dernière, vous avez récemment reçu un email de la FFTA. Il contient différentes informations dont nous vous laissons prendre connaissance.

En revanche, pour le **renouvellement de votre licence**, nous avons besoin des pages 2&3 dûment complétées.

Vous devez par ailleurs compléter le questionnaire de santé et le conserver avec vous pour la saison.

Un certificat médical n'est nécessaire que si le précédent est périmé ou si vous avez répondu « oui » à un des points du questionnaire de santé.

Siège Social : 15 rue de Lannoy – 80000 Amiens – Tél. : 06 88 16 21 63
<http://www.cie-arc-amiens.com> – email : cie-arc-amiens@wanadoo.fr

Agréments : Jeunesse et Sports D 80 S 617 – FFTA 07 80 001

Celles et ceux qui ne peuvent prétendre à aucune remise ont la possibilité d'effectuer le règlement de la licence directement en ligne à partir de l'espace licencié (voir le mode opératoire ci-joint).

Comme évoqué un peu plus haut, concernant les **tenues de Compagnie**, le stock des polaires étant épuisé sur certaines tailles, nous allons le reconstituer. Mais nous allons également en profiter pour faire une commande de **polaires personnalisées** avec le prénom brodé sur le devant.

Par ailleurs, nous allons compléter la tenue avec une **veste respirante, imperméable et doublée**. Il devrait normalement être possible de les faire personnaliser avec le prénom également.

Il faudra compter environ 20€ pour les polaires et environ 60€ pour les vestes imperméables. Nous sommes en train de finaliser les devis.

Différentes tailles des polaires et des vestes seront disponibles lors de la réunion de rentrée, pour que vous puissiez essayer.

Concernant les **créneaux horaires du gymnase**, une fois encore nous n'avons pas réussi à obtenir un créneau étendu jusque 22h le mardi soir. Voici une synthèse de ceux dont nous disposons :

- ✓ Mardi : 17h30 / 20h
- ✓ Mercredi : 17h30 / 20h : **créneau réservé à l'école de tir (initiation)**
- ✓ Jeudi : 18h / 22h
 - 18h / 20h : **créneau de perfectionnement** (à partir de la 2^{ème} année de licence) avec 2 groupes :
 - Un groupe dédié au perfectionnement « compétition + »
 - Un autre groupe pour du perfectionnement « loisirs » ou compétition moyen / long terme
- ✓ Vendredi : 17h30 / 20h
- ✓ Samedi : 14h / 17h.

La FFTA vient de faire paraître le nouveau **protocole sanitaire** pour la reprise des activités en salle notamment. Il est de la **responsabilité de chacun** de les **mettre en application**. Vous le trouverez en pièce jointe.

J'en profite pour vous rappeler que, comme Sébastien qui a démarré la **formation d'entraîneur** auprès de la FFTA, toutes les personnes souhaitant participer activement à la formation des nouveaux licenciés peuvent prendre contact avec moi. La Compagnie prend en charge tout ou partie des frais éventuels de formation auprès du Comité Régional des Hauts de France.

Il en va de même si vous souhaitez rejoindre l'équipe des **arbitres** ! Nous manquons cruellement de l'un et de l'autre !

Comme chaque année, nous vous demanderons également votre soutien pour la préparation des **manifestations officielles** dont vous trouverez le **programme des prochains mois** dans le document ci-dessous (préparation des salles/terrains, confection de gâteaux pour la buvette, rangement, etc.).

Ces manifestations n'auront bien évidemment lieu qu'en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des consignes gouvernementales et fédérales.

Restons tous vigilants.

Mesdames, Messieurs,
Chevaliers, Archers, Je vous salue.



Paul FOULON
Capitaine

A noter dans nos agendas :

- 12 septembre : Salon des associations
AGORA

- 16 septembre : reprise de l'école de tir
(initiation) au Gymnase Jean Renaux

- 19 septembre : réunion de rentrée et
Tir du Roy, du Capitaine (...).

- 28 novembre : journée d'élagage au
Jeu d'arc

- 12&13 décembre : organisation du
concours en salle (gymnase J. Renaux)

- 23 janvier : Assemblée Générale et
Saint Sébastien

- 13&14 février : organisation du
championnat des Hauts de France salle
(jeunes)

- 27&28 mars : Tir Nature et Campagne
à Samara